

(Traduction non officielle)



Annnonce du Conseil de l'Investissement
No. 7/2561

Prolongation de la période d'application de la politique de promotion de l'investissement
Dans les zones économiques spéciales

Afin de promouvoir les investissements dans les zones économiques spéciales de manière continue, notamment dans les zones frontalières à relier en permanence avec les pays voisins,

En vertu des dispositions des articles 16, 18 et 35 de la loi sur la promotion des investissements, B.E. 2520 (1977), le Conseil des investissements publie la présente annonce prolongeant la période de demande de promotion des investissements dans les zones économiques spéciales de Kanchanaburi, Chiang Rai, Trad, Tak, Nakhon Phanom, Narathiwat, Mukdahan, Songkla, Sa Kaeo et Nong Khai selon l'annonce du du Conseil de l'Investissement No. 7/2560 du 5 juillet 2017 au 30 décembre 2020.

Cette annonce entrera en vigueur dès maintenant.

Annoncé le 3 août 2018.

Général Prayut Chan-o-cha
(Prayut Chan-o-cha)
Président du Conseil de l'Investissement